



Note aux Internes en Equivalence Dépôt des carnets de stage

Les internes en équivalence en stage de Pharmacie Clinique et Hospitalière, Biologie, Officine (**Rattrapage**) dont les stages s'achèveront avant **le 31 Décembre 2022**, doivent impérativement déposer :

- leurs carnets de stage de **Pharmacie Clinique et Hospitalière**, ou **Officine** en 4 exemplaires ainsi que la fiche d'évaluation sous pli confidentiel
- leurs « Portfolios » en **Biologie** et leur fiche d'évaluation en 4 exemplaires :

le Mardi 10 Janvier 2023.

à la Direction des Stages de la Faculté de Pharmacie (de 9H00 à 13H00).

Remarque :

- ☞ Le Dépôt peut être réalisé par une tierce personne.
- ☞ Tout stagiaire qui n'aura pas déposé son carnet de stage dans les délais ne sera pas autorisé à passer l'examen oral de stage.
- ☞ La date de l'examen ainsi que la liste des internes en équivalence selon les sites d'examen (Centre de stage ou Faculté de Pharmacie de Monastir) sera diffusée ultérieurement sur le site.

La Directrice des stages

Pr. Emna ZRIBI